

L'archéologie dans ses rapports avec l'histoire

Autor(en): **Cartier, Alfred**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève**

Band (Jahr): **4 (1914-1923)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1002668>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ARCHÉOLOGIE

DANS SES RAPPORTS AVEC L'HISTOIRE¹

PAR

Alfred CARTIER

Au cours de son évolution, la préhistoire s'est affirmée toujours davantage comme une science de faits positifs, comme une véritable science d'observation, proche parente des sciences naturelles par les caractères de son objet, comme par ses procédés d'investigation.

Sa dépendance étroite de la géologie et de la paléontologie, dans le domaine du paléolithique, lui ont enseigné peu à peu qu'il n'y avait pas de progrès possible, pas de salut pour elle, en dehors de la *méthode stratigraphique*. En effet, il s'agissait d'établir avant tout, non pas seulement la diversité, mais aussi la succession des couches de culture, c'est-à-dire des phénomènes industriels qui doivent être soumis à l'analyse. Or, cette succession ne pouvait être donnée que par le relevé stratigraphique, opération d'essence purement naturalistique et surtout géologique.

Pour les dépôts humains il en est effectivement de même que pour la formation des terrains : la succession se traduit en

¹ Ce travail a été présenté à la séance plénière du Congrès historique suisse à Fribourg, le 16 juin 1918; nous en avons retrouvé le manuscrit dans les papiers d'Alfred Cartier et l'avons lu à la séance du 24 novembre 1921 de notre Société. S'il l'avait publié lui-même, notre regretté collègue en eût peut-être perfectionné la forme ou développé certaines parties; cependant en reproduisant le manuscrit tel quel nous ne croyons pas desservir sa mémoire (Ed. Favre).

superposition et s'en déduit avec une certitude absolue, à la seule condition qu'il n'y ait pas eu de remaniements sous l'effet de causes accidentelles.

Et de même que la géologie possède, pour chaque formation, ses fossiles directeurs, l'archéologie a déterminé, elle aussi, les objets, les formes et les styles qui sont pour elle caractéristiques de chaque époque ; il en résulte que, sans négliger le concours précieux de la paléontologie, l'on peut classer exactement aujourd'hui, grâce à la concomitance des objets, des formes et des styles, un gisement ou un dépôt, au même titre que les fossiles directeurs permettent à la géologie de déterminer une seule formation, alors même — ce qui est généralement le cas — que les couches ne se retrouvent pas toutes en un point donné.

La préhistoire recourt donc, par là, à une seconde méthode, la *typologie*, elle aussi d'essence naturalistique.

Un gisement chelléen ou acheuléen est aussi nettement déterminé par ses haches amygdaloïdes, que le moustérien par ses pointes triangulaires et ses racloirs, l'aurignacien par ses lames de canif et ses grattoirs carénés, le solutréen par ses pointes en feuille de saule ou en feuille de laurier et par sa retouche caractéristique, le magdalénien par son outillage en os et en bois de renne, ses bâtons percés et ses œuvres de gravure, l'azilien enfin par ses harpons à tige aplatie et ses galets coloriés.

Dans le domaine de la protohistoire, c'est-à-dire de l'âge du bronze et de celui du fer, une troisième méthode, la *méthode comparative*, unie à la typologie, a permis, non plus seulement de préciser la chronologie relative, mais encore d'aborder la chronologie absolue.

Je me ferai mieux comprendre en rappelant qu'un scarabée pharaonique par exemple, ou un vase grec dont la date est fixée par le style, trouvé dans une tombe quelconque, en Grèce, en Italie ou en France, permettra de dater tous les objets faisant partie du mobilier de cette sépulture et, dès lors, tous les objets de même type, de même technique et de même style qui pourront être découverts ailleurs. Dès lors aussi, la chaîne se trouve établie, parce que ces objets serviront, à leur tour, d'indice chro-

nologique déterminant, pour ceux avec lesquels ils se trouveront joints dans d'autres gisements.

La méthode comparative a été fondée par Worsaae; mais c'est un archéologue suédois, le célèbre directeur du Musée de Stockholm, Oscar Montelius, qui en a fait l'instrument admirable grâce auquel l'évolution du protohistorique, dans son ensemble comme dans ses détails, s'est révélée à nous. Fortement documenté par des études embrassant toutes les régions de l'Europe et de l'Orient méditerranéen, Montelius a jeté les bases inébranlables d'un système de classification qui comporte pour l'âge du bronze, en général, et pour le premier âge du fer en Italie, des divisions précises et multiples, en même temps que, grâce aux synchronismes procurés par les découvertes de Troie, de Mycènes et d'ailleurs, il s'est trouvé en mesure d'assigner à ces divisions des dates exprimées en chiffres approximatifs.

Aujourd'hui la succession chronologique des divers types de l'épée et surtout de la fibule, ce précieux instrument enregistreur, a été établie avec tant de précision, qu'elle permet de dater, à deux ou trois siècles près, les sépultures et les dépôts de l'âge du bronze et que, pour le deuxième âge du fer, les travaux de Tischler, complétés par ceux de Wiedmer-Stern et surtout de M. le D^r Viollier, sont parvenus à réduire l'écart dans les limites d'une cinquantaine d'années.

Ainsi, méthode *stratigraphique*, méthode *typologique* et méthode *comparative*, sans préjudice du concours que peut fournir l'ethnographie, tels sont les procédés d'investigation dont peuvent disposer les préhistoriens et en dehors desquels ils ne sauraient assurer à leurs travaux ce caractère scientifique auquel ils n'ont cessé de tendre.

C'est précisément ce caractère que l'on a voulu contester à l'archéologie, en lui refusant le titre de science positive, et cela peut être vrai, si l'on entend parler de l'archéologie classique. Celle-ci en effet serait condamnée à demeurer une discipline secondaire et empirique, si elle voulait persister dans ses vieilles méthodes classiques, traditionnelles et livresques, au lieu de s'intégrer dans un domaine qui lui soit propre, avec une

méthode qui lui appartienne et des fins particulières. Elle compte, elle comptera encore, parmi ses adeptes — et j'ai hâte de le dire — de grands savants et de profonds érudits, mais l'archéologie classique ne deviendra une science, et une science autonome, que lorsqu'elle se sentira une partie, non pas de la philologie, mais de l'archéologie générale, et que, pour employer les expressions d'un éminent archéologue italien, le professeur Patroni, elle se sera séparée de l'accidentel hétérogène pour s'intégrer dans le substantiel homogène.

Il me reste à examiner quels peuvent et doivent être, dans ces conditions, les rapports réciproques de l'*archéologie* et de l'*histoire*, considérées l'une et l'autre comme disciplines autonomes, possédant chacune leurs méthodes propres, leur domaine spécial, mais appelées aussi à unir leurs forces sur certains points déterminés, en vue d'un but commun qui est la connaissance toujours plus étendue et plus précise du passé de l'humanité.

Figurons-nous, pour mieux caractériser les situations réciproques, que l'archéologie et l'histoire sont comme deux régions voisines, mais séparées par une double ligne de démarcation, dont l'une est extérieure à l'autre. La ligne extérieure définit le champ propre de l'histoire et marque la limite au delà de laquelle l'archéologie ne peut apporter aucun secours aux sciences qui lui sont apparentées ; la ligne intérieure circonscrit le domaine qui appartient spécifiquement à l'archéologie et dans lequel l'archéologue seul peut faire œuvre scientifique. Ces deux frontières dessinent ainsi entre elles une zone intermédiaire, la zone de contact, dans laquelle l'historien et l'archéologue peuvent utilement travailler en commun.

Ce terrain de rencontre est, pour l'appeler de son nom, le *protolithorique*, où l'histoire peut essayer ses premiers pas à l'aide des documents que lui fournissent déjà les civilisations classiques et où l'archéologie peut lui prêter, en même temps, le plus précieux concours, parce que des découvertes innombrables lui ont permis d'asseoir fermement la connaissance de la chronologie des âges du bronze et du fer.

Mais c'est à la condition que les historiens — et je parle ici des historiens de l'antiquité — consentent à sortir enfin des limites étroites de la critique et de la combinaison des textes, à mettre un frein à ces exercices d'école sur les sources écrites. Les anciens nous ont laissé, dans ce qui reste de leurs ouvrages, de longues descriptions ou des détails épars sur les caractères physiques des différents peuples ; et nous pouvons retrouver aussi quelques-uns de ces caractères sur les monuments figurés. Ce sont des lueurs dans la nuit, des vestiges précieux à recueillir, et que l'on doit prendre en très sérieuse considération. Les historiens n'ont pas manqué de le faire, mais en appliquant à ces témoignages des critères unilatéraux, alors que pour les apprécier sainement, pour mesurer les conséquences que peuvent entraîner leur acceptation ou leur refus, leur modification ou leur interprétation, il serait indispensable de tenir un tout autre compte des recherches toujours plus approfondies des ethnologues et des anthropologistes, et, par dessus tout, de se pénétrer de l'esprit de ces investigations qui est celui de la biologie.

Si les études relatives à l'histoire du moyen âge et des temps modernes sont aujourd'hui beaucoup plus avancées que celles qui touchent à l'histoire de l'antiquité — lesquelles ne sont pas parvenues en fait à sortir de la critique des textes — on le doit à l'application incomparablement plus étendue que leurs représentants ont su faire des données de la jurisprudence, de l'économie politique et de la sociologie.

Pour tirer utilement parti des conquêtes de l'archéologie, il faut donc que l'historien classique consente à apprécier les faits dans l'esprit et selon les méthodes archéologiques, et non pas suivant les méthodes de l'histoire. Ici, les sources écrites ne dispensent pas l'historien de cette alternative : ou acquérir les connaissances nécessaires à l'intelligence même de ces sources, ou dépendre en cela de ceux qui les possèdent. La bonne culture anthropologique ne se démontre pas en citant les auteurs grecs et latins, et ce n'est pas, comme le disait encore Patroni, en remettant pour la centième fois sur le feu les lambeaux épars de quelques textes anciens que l'on fera sortir la vérité de la casserole.

Elle n'en sortira pas, tant que les plus illustres représentants de la méthode purement classique, les Meyer et les Jullian, persisteront à considérer le moindre texte d'un historien, d'un géographe ou d'un périégète ancien, comme dépassant de toute la hauteur du ciel, suivant l'expression de Kossinna, les résultats les plus décisifs auxquels soient parvenues, en faisant converger leurs efforts, l'anthropologie et l'archéologie stratigraphique.

Bien plus qu'à cette vérité, dont la lente élaboration est cependant irrésistible, ce dédain mal déguisé, ces préjugés invincibles et cette erreur de méthode nuisent à la valeur et à la durée de cette *Histoire de l'Antiquité*, ou encore de cette *Histoire de la Gaule*, si admirables par ailleurs. Serait-ce trop demander, tout au moins, que l'on ne prétende pas enseigner la méthode aux adeptes de disciplines autrement plus rigoureuses, et qu'aux jugements de Meyer sur l'œuvre de l'archéologie stratigraphique, on ne soit pas obligé de répondre, comme l'a fait l'un des premiers préhistoriens de l'Allemagne : « *Vorurteile die nur auf Laien Eindruck machen können.* »

Il n'en est pas moins regrettable que l'on continue à laisser entendre — sans le dire expressément — que cet âge du bronze, qui a régné sur l'Europe pendant 1000 ou 1500 ans suivant les régions, pourrait bien être un postulat de la préhistoire, mais non pas une réalité établie par les faits les plus éclatants. Il est étrange que l'on prolonge jusqu'au VI^e siècle avant J.-C., en plein âge du fer, la construction des dolmens, alors que les constatations les plus probantes synchronisent les monuments mégalithiques avec l'apogée du néolithique et ne permettent pas de placer les derniers dolmens plus tard que le début de l'âge du bronze, c'est-à-dire vers 2400 avant J.-C.

Il est plus inadmissible encore que l'on continue à écrire — parce que Polybe le dit — que les épées des Gaulois étaient « molles et mal trempées », alors que, parmi les centaines d'exemplaires recueillis dans les sépultures gauloises, dans les oppides et les stations, il n'en est pas un qui ne décèle une technique consommée et dont le fer ne soit aussi souple et aussi résistant que l'acier.

« *Haereseon promptuarium*, cher Maître, » s'écriait à ce propos Salomon Reinach, mais ces hérésies — qui se dressent contre les faits et non pas contre de simples doctrines — tombent du haut de la chaire du Collège de France, et — ainsi que nous l'écrivait peu avant sa mort glorieuse, le maître et l'ami que nous pleurerons toujours, Joseph Déchelette — elles continuent, par là même, à exercer leur influence sur la génération qui nous suit.

Si l'archéologie est en droit de réclamer, dans le seul intérêt de la science, une plus saine et plus équitable appréciation de sa valeur propre et de la portée de ses découvertes, il est nécessaire aussi, pour réaliser l'accord des disciplines historiques, qu'elle se connaisse exactement elle-même, qu'elle demeure dans le domaine circonscrit qui est le sien et que, mise en garde contre les synthèses prématurées, contre les conclusions hâtives et les rapprochements superficiels, elle ne prétende pas franchir témérairement cette frontière extérieure dont je parlais plus haut.

Ce qui lui importe, comme science d'observation, c'est le fait observé, pour autant qu'il est de son ressort, et non point les questions de nom, ni les autres contingences qui appartiennent à d'autres disciplines. Les rapports entre les faits archéologiques et ceux de l'anthropologie ou de la linguistique dépassent le véritable champ de l'archéologie, de même que les faits observés par elle ont, à ses yeux, une valeur absolue et ne peuvent changer en raison d'éléments ou de théories étrangères.

Vice versâ, le préhistorien ne saurait suppléer à l'absence de faits archéologiques. L'historien, en revanche, pourra, grâce aux textes dont il dispose, inscrire des noms et des indications sur la carte d'une région dont on ne connaît pas les monuments, alors qu'en l'absence de ceux-ci, la carte archéologique de cette région restera inexorablement blanche.

Malgré le scepticisme professé à cet égard par quelques historiens de l'antiquité, il y a lieu d'espérer que les efforts combinés de l'archéologie et de l'anthropologie parviendront à attribuer telle ou telle culture, déterminée par les fouilles, à tel ou tel

peuple historiquement connu ; mais que ce peuple s'appelle Ligure ou Chinois, Ibère ou Japonais, Celte ou Arabe, cela n'importe en rien à l'archéologie stratigraphique, à ses résultats immédiats, à son entité comme science autonome.

Le problème archéologique, en effet, est purement culturel ; c'est donc à l'histoire et non pas à l'archéologie qu'il appartient de dégager la synthèse des éléments recueillis. L'étude de la première apparition d'un peuple, avec sa civilisation propre, constituera une histoire primitive, différente sans doute de celle des âges postérieurs ; une histoire dans laquelle les faits anthropologiques et archéologiques prédomineront sur les textes écrits et que l'archéologue sera peut-être plus à même d'aborder que l'historien proprement dit, mais ce sera néanmoins de l'*histoire*, c'est-à-dire une synthèse générale, et non pas de l'*archéologie*, qui n'est qu'une analyse de la culture se manifestant par des œuvres sorties de la main de l'homme, et tout au plus, une synthèse partielle.

La synthèse générale historique ne peut être bornée aux limites d'aucune science particulière ; les *disciplines historiques* apportent chacune leur pierre au monument ; l'*histoire* dépasse le fait purement scientifique et, créant un édifice dont les lignes varient suivant l'historien et suivant son époque, entre dans la sphère de l'art.

La connaissance exacte de l'origine des races et des peuples, du lieu de leur naissance, de leurs migrations, de leur mélange ou de leur superposition, se dérobera probablement toujours à notre ardente curiosité et à nos investigations, mais les progrès immenses si rapidement accomplis dans cette voie sont un gage certain de ceux qui s'accompliront encore et permettent de croire que, grâce à l'union et aux concours de tous : géologues, préhistoriens, anthropologistes et historiens, la science parviendra tout au moins à soulever un jour l'un des coins du voile qui nous cache la vérité.
